

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2023), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et l'Alliance Andorranofrançaise organisent un concours de la Francophonie.

L'édition 2023 de « Dis-moi des mots » questionne notre perception et notre rapport au temps avec la thématique « Dis-moi dix mots à tous les temps ». Savons-nous maîtriser le rythme de notre vie ou celui-ci nous dépasse-t-il ? Peut-on encore perdre son temps dans une société où le temps s'accélère en permanence ?

Les mots illustrent la richesse de la perception du temps : temps long ou au contraire lent, résurgence du passé dans le présent, le temps qui donne le tempo à nos journées, le temps qui modèle nos usages quotidiens et culturels, le temps des débuts ou encore les verbes du temps.

Consultez les définitions sur le site :
<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>

Col·labora:



Aliança Andorrano-Francesa

Concours

« REDIS-MOI des mots à tous LES TEMPS »



Pour plus d'information :

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à choisir quatre mots dans la catégorie 1 et six mots dans la catégorie 2 des dix mots de la francophonie 2023 et réinventer une définition pour chaque mot pleine d'esprit.

Catégorie 1

- **SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »**

Catégorie 2

- **SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME, QUATRIÈME ET TROISIÈME**
- **SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »**

1. Les définitions devront être mises dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours Redis-moi dix mots à tous les temps ».
2. La première enveloppe devra contenir, en plus des définitions, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.
Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe ou le groupe d'élèves (1 ou 2).
À l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :
 - le cours (selon chaque système éducatif).
 - le nom de la classe, du groupe d'élèves ou de l'élève (selon chaque système éducatif).
 - le nom de l'école.
 - le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

3. Les définitions devront être déposées au plus tard, le 2 mai 2023 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :
Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Àrea de Convenis i Relacions Internacionals
Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
4. Le jury sera composé d'un représentant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et d'un représentant de l'Alliance Andorranofrançaise.
5. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des deux catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 90 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.

*Place à l'individualité,
mais non à l'individualisme
car la langue vit dans le partage*

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

- ANNÉE-LUMIÈRE
- AVANT-JOUR
- DARE-DARE
- DÉJÀ-VU
- HIVERNAGE
- LAMBINER
- PLUS-QUE-PARFAIT
- RYTHMER
- SYNCHROME
- TIC-TAC